

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques

N° 160 / 23 janvier 2014

Je pense à mon AVENIR
J'INVESTIS POUR MON EMPLOI
Je rejoins la CGT

MON AMI PIERROT !

Lors de sa conférence de presse, le Président de la République a assumé l'ancrage ultra-libéral de sa politique au travers d'un « pacte de responsabilité » passé avec le Medef.

Les petits cadeaux entretiennent l'amitié !



Les gros aussi d'ailleurs. Le crédit d'impôt compétitivité emploi ne suffisant pas, voici 30 milliards offerts par la suppression des cotisations patronales finançant la branche « familles » de la sécurité sociale.

Le prix, pour les salarié-es, se traduira inévitablement, soit par la baisse des prestations familiales, soit par l'augmentation de leurs cotisations, CSG comprise, soit par celle de leur impôt.

Les cotisations sociales, ce que le Medef et Hollande appellent une « charge » sont, rappelons-le, une part du salaire qui est socialisée...Hollande vient donc de satisfaire une des plus vieilles revendications du patronat et d'effectuer le **hold-up de l'année sur les salaires !**

Par cohérence sans doute, le patronat a aussi reçu l'assurance d'un allègement des normes, en clair des garanties données par le code du travail aux salarié-es.

Les promesses n'engagent que ceux qui y croient

Oui mais, direz-vous, il y a les contreparties demandées au patronat et qui seront « observées »...

Le président du Medef, n'a-t-il d'ailleurs pas déclaré (Europe1, le 13 janvier) que les entreprises pourraient créer un million d'emplois si le « coût du travail » baissait de 35 milliards ?

Bon sang ne saurait mentir !

En 1984 déjà, Gattaz Yvon, alors président du CNPF, ancêtre du Medef, et père de Pierre Gattaz, actuel président du Medef, promettait 450 000 « emplois nouveaux à contraintes allégées » (enca !) si les règles sur le licenciement économique étaient assouplies !

La suppression de l'autorisation administrative préalable aux licenciements économiques fut finalement le (for)fait de Jacques Chirac en 1986. On sait ce qu'il en est advenu en termes d'emplois...

Qui seront les cochons de payeurs ?

Bis repetita, donc. Mais le Medef avait posé lui aussi ses conditions : des baisses dans la dépense publique, voire une légère hausse de la Tva.

La hausse de la Tva est déjà acquise depuis le 1er janvier.

Et le 14 janvier, bingo ! La deuxième grande annonce de Hollande, ce sont de nouvelles coupes franches dans la dépense publique : 50 milliards à l'échéance 2017.

Ce qui veut dire : pour tous les citoyens de ce pays, poursuite du saccage des services publics, et pour nous, poursuite de la politique de blocage des salaires dans la fonction publique, poursuite des suppressions massives d'emplois.

Tout cela renforce le besoin d'intervention des travailleurs en matière d'emploi, de salaires, et de protection sociale.

Lire [ici](#) le communiqué de la CGT.

CONTROLE FISCAL : ALTO FEU !

La Direction générale a imposé aux entreprises vérifiées fiscalement de nous fournir leur comptabilité sur support informatique à compter du 01/01/2014.

Une petite révolution dans le travail de contrôle fiscal que notre administration a encore une fois très mal anticipée : aucune expérimentation préalable...

A titre d'exemple, l'application Alto (un « excel bridé » selon un praticien), qui doit servir à analyser les comptabilités dématérialisées, ne peut être installée que sur une partition D du disque dur...qui n'existe pas sur les ordinateurs portables utilisés par les vérificateurs. Passons !

Les formations préalables n'ont été programmées que pour janvier ou février 2014. Passons !

La re-matérialisation nécessaire au travail de contrôle entraînera une inflation des impressions papier à la charge de l'administration. Passons !

En matière de procédure, il pourrait y avoir quelques failles nécessitant l'envoi de courriers en recommandé. Passons !

Beaucoup plus embêtant, les différentes rubriques de la comptabilité informatisées sont codifiées, et une bonne partie de ces codes sont bloquants à la moindre anomalie, nécessitant une demande de mise en conformité au comptable de l'entreprise. Résultat : ralentissement de la procédure dont les délais légaux sont par ailleurs bien courts ! Encore une fois, la fuite en avant législative et technique, censée simplifier la vie des contribuables et celles des collègues, génère un bazar sans nom et empêche les vérificateurs de travailler normalement.

PRESSIION SUR LES SUPPRESSIONS

Comme dans tous les départements, à l'occasion des CTL « emplois », l'intersyndicale de la DRFIP 44 a appelé à un rassemblement. Près de 200 collègues nantais y ont répondu malgré une météo peu clémente.

Les différentes motions votées dans les services ont été remises à la direction

L'initiative était résolument tournée vers l'extérieur (presse...), visible et festive (voir [ici](#) le compte-rendu sur notre site local)



Elle trouvera des prolongements nécessaires et naturels lors de la **journée d'action interprofessionnelle initiée par la CGT le 6 février** dans le cadre de sa campagne sur le coût du capital, et, au sein de notre ministère, par une **journée d'action intersyndicale conjointe avec nos collègues des Douanes le 20 mars**.